

DECLARATION DE NON CONDAMNATION ET DE FILIATION

Je, soussigné(e),

Nom ROOHVAND

Prénoms Niloufar

Né le 22 juil. 71

Né à () (TEHERAN (IRAN))

Né(e) de (Père) Yahyâ KOSSARI

et Né(e) de (Mère) Mitra KOSSARI née KHAN KHALILI

Demeurant

66 rue de l'Egalité

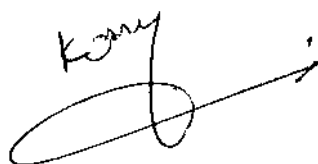
92130 ISSY LES MOULINEAUX

déclare sur l'honneur, conformément à l'article 17 de l'arrêté du 9 février 1988 relatif au Registre du Commerce et des Sociétés, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale ou d'exercer une activité commerciale.

Fait à ISSY LES MOULINEAUX

Le 02/06/2010

Signature



RAPPEL de l'article 123-5 du Code de Commerce : "Quiconque donne de mauvaise foi des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire au Registre du Commerce et des Sociétés est puni d'une amende de 4 500 euros et d'un EMPRISONNEMENT de SIX MOIS ou l'une ou l'autre de ces deux peines seulement."